

ÉPARGNE Après la plainte déposée au pénal, une autre sera déposée au civil par 600 petits actionnaires NATIXIS TRAÎNÉ EN JUSTICE POUR REMBOURSER

ANGELINE BENOIT

Natixis a renoué avec les profits, mais n'en a pas fini avec la justice. Le cabinet de conseil juridique Deminor a indiqué, hier, qu'il allait assister 600 petits actionnaires de la banque d'investissement devant le tribunal de Paris, pour « demander réparation de leur préjudice ». Natixis, filiale de la Caisse d'Épargne et de la Banque populaire (fusionnées depuis au sein du groupe BPCE), a enregistré 268 millions d'euros de bénéfices au troisième trimestre, après cinq trimestres de perte. Mais son cours de Bourse reste inférieur à 4 €, alors que l'action valait 19,55 € lors de son lancement, en 2006.

Achats risqués aux États-Unis

Les clients de Deminor reprochent à Natixis d'avoir affirmé que ses activités étaient sans risque, au moment de son introduction en Bourse, tout en achetant massivement des produits financiers risqués aux États-Unis. Natixis a d'ailleurs été essorée par la crise financière, accumulant 5,5 milliards d'euros de pertes, entre début 2008 et mi-2009.



La banque d'investissement a été introduite en Bourse en 2006.

En mars, une plainte a déjà été déposée au pénal, pour infraction à la loi sur l'information financière, par l'Association pour la défense des actionnaires minoritaires. Défendue au nom de 91 petits porteurs, elle a entraîné l'ouverture d'une enquête par le parquet de Paris. De son côté, l'association 505 petits porteurs « fait pression pour obtenir le remboursement des épargnants qui n'avaient clairement pas le profil pour investir en actions ». ■

UN MILLION DE PETITS PORTEURS INDIVIDUELS

Natixis compte un million d'actionnaires individuels, en grande partie des clients de Banque Populaire et de l'Écureuil. « En 2006, lorsque j'ai souscrit mes 102 titres, j'étais venu à ma Caisse d'Épargne ouvrir un livret d'épargne pour mon petit-fils, témoigne Jérôme Traina, 60 ans, retraité dans le Var. Mon banquier ne m'aurait pas lâché si je n'en avais pas pris. »

« TOUS CEUX QUI AVAIENT DES ACTIONS ONT PERDU DE L'ARGENT »

FRÉDÉRIC COMPIN

Auteur du Pouvoir du droit face à la désinformation financière*.

Les actionnaires de Natixis sont-ils des victimes ?

Les actions sont un produit risqué par définition. Cela dit, leur valeur est de plus en plus déconnectée de la rentabilité réelle des entreprises, car l'économie est gangrenée par la logique du profit à court terme.

Et les autres actionnaires ?

Presque tous ceux qui avaient des actions ont perdu de l'argent. Et la crise

a aggravé les inégalités qui l'ont causée ; à l'origine, on a surendetté des ménages américains trop pauvres pour devenir propriétaires. Ce sont ces prêts qui ont ensuite été vendus aux fonds d'investissement du monde entier.

Comment protéger les épargnants ?
Il faudrait rendre les banquiers responsables sur leurs deniers personnels de l'information sur les risques pris. Le même raisonnement devrait s'appliquer aux acteurs des marchés pour prévenir une nouvelle crise. ■

RECUEILLI PAR A. B.

* Ed. Jets d'encre, novembre 2009, 24,95 €.

Grand concours d'auteur

Participez à la découverte du nouvel auteur jeunesse !

Retrouvez les 5 finalistes sur www.nouvelauteurjeunesse.com

Marine d'Abzac	La Chrysothèque du chasseur
Marie Caillat	La Renaissance
Vipa Gamage	La Couronne des amants
Frédéric Mahé	Crabère
Eric Smaghe	Chloé et les compagnons de la Lune

Téléchargez les premiers chapitres de leur manuscrit et votez pour celui que vous préférez.

Le jury : Anne Robillard (auteur des Chevaliers d'Émeraude), Barry Cunningham (éditeur d'Harry Potter), Karine Papillaud (journaliste culture chez 20 Minutes), Noémie Komann (libraire), et les éditeurs Jeunesse des éditions Michel Lafon.

20 SECONDES

ÉNERGIE

Diviser la facture

Un décret autorise depuis hier les propriétaires à partager avec leurs locataires les économies réalisées sur les factures énergétiques à la suite de travaux de rénovation.

GDF Suez poursuivi

Le procès de GDF Suez commence

aujourd'hui à Paris. Le groupe est poursuivi pour « pratiques commerciales trompeuses par téléphone ».

TRANSPORTS

Bilan contrasté sur le TER

La Cour des comptes a estimé, hier, que le transfert aux régions du transport express régional (TER) a marqué « un progrès » pour les usagers, qui ne paient cependant que 20 % de la facture réelle.

ENTREPRISE

PROGLIO PATRON DE VEOLIA ET D'EDF

Il est à la tête de deux géants du CAC 40. Henri Proglia, président de Veolia, a officiellement été nommé PDG d'EDF, hier. Il prend le contrôle de l'entreprise publique tout en conservant celui de l'ex-Compagnie générale des eaux (et ex-Vivendil). Un cumul inédit, qui a suscité peu de réactions politiques, mais interroge les médias, d'autant que Proglia ambitionne de rapprocher EDF et Veolia et de se renforcer dans le nucléaire. Selon des informations publiées hier par La Tribune, le capitaine d'industrie s'est

distingué par plusieurs fiascos à la tête du fournisseur d'eau, d'énergie, de traitement des déchets et de transports, dont un raid sur Suez, le quotidien, tout comme Libération, souligne aussi son réseau politique et syndical, décrivant même des affaires de corruption de syndicalistes. Enfin, son salaire n'est pas tranché. Le PDG sortant d'EDF, Pierre Gadonneix, gagne 45 % de moins que lui chez Veolia (où il pourrait encore toucher une indemnité), soit « seulement » 1,6 million d'euros. ■

A. B.